



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE RÉITÈRE SA DÉTERMINATION À ŒUVRER À LA RESTAURATION DE L'ORDRE CONSTITUTIONNEL EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET À L'APPLICATION DES ACCORDS DE LIBREVILLE

Addis Abéba, le 28 mars 2013: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite de la condamnation unanime par la communauté internationale de la violation flagrante par le groupe rebelle Séléka des Accords de Libreville du 11 janvier 2013 sur la République centrafricaine (RCA). À cet égard, elle relève le communiqué de presse adopté par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 25 mars 2013, ainsi que le communiqué de presse publié par le Président Idriss Déby Itno du Tchad, Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le 26 mars 2013.

La Présidente de la Commission réitère le rejet par l'UA de la prise illégale du pouvoir par le groupe rebelle Séléka, ainsi que de tous les actes posés par ce groupe depuis son entrée à Bangui. L'UA est déterminée à assurer la restauration de l'ordre constitutionnel et le respect scrupuleux de toutes les dispositions des Accords de Libreville. Dans ce cadre, la Commission a formellement saisi tous les États membres et partenaires de l'UA pour solliciter leur concours en vue de la mise en œuvre scrupuleuse des décisions prises par le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), particulièrement l'isolement des dirigeants du groupe Séléka, l'application des sanctions prises à leur encontre et d'autres mesures visant à la restauration de l'ordre constitutionnel.

Dans ce contexte, il importe de souligner que, le 27 mars 2013, à Durban, en Afrique du Sud, le Président en exercice de l'UA, le Premier Ministre Hailemariam Desalegn de l'Éthiopie, a présidé une réunion consultative regroupant les Présidents Idriss Déby Itno, Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, qui dirige le Comité de suivi de la CEEAC sur la RCA, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale, Eduardo dos Santos de l'Angola et Thomas Boni Yayi du Bénin, ainsi que des Ministres et autres représentants d'États membres de l'UA, y compris l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Rwanda. La Présidente de la Commission de l'UA et le Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité, Ramtane Lamamra, ainsi que le Secrétaire général de la CEEAC, Nassour Guelengdougsia Ouaidou, ont également pris part à la réunion. Cette réunion a permis de conforter l'action collective africaine, dans le prolongement du communiqué du CPS de l'UA du 25 mars 2013 et sur la base des instruments pertinents de l'UA conférant à l'Union la responsabilité principale pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent africain dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. À cet égard, la Présidente de la Commission attend avec intérêt le Sommet

extraordinaire de la CEEAC, prévu à N'Djaména, le 3 avril 2013, qui devrait aider au renforcement de la mise en œuvre des décisions prises par le CPS et à la réalisation des objectifs fixés par cet organe.

La Présidente de la Commission souligne l'impératif d'une mobilisation continue de la communauté internationale et celui de la plus grande fermeté face aux actes inacceptables du groupe rebelle Séléka, qui ne font qu'éloigner davantage les perspectives de promotion de la paix, de la sécurité, de la démocratie et de la bonne gouvernance en RCA, en même temps qu'ils accroissent les risques d'instabilité dans la région.